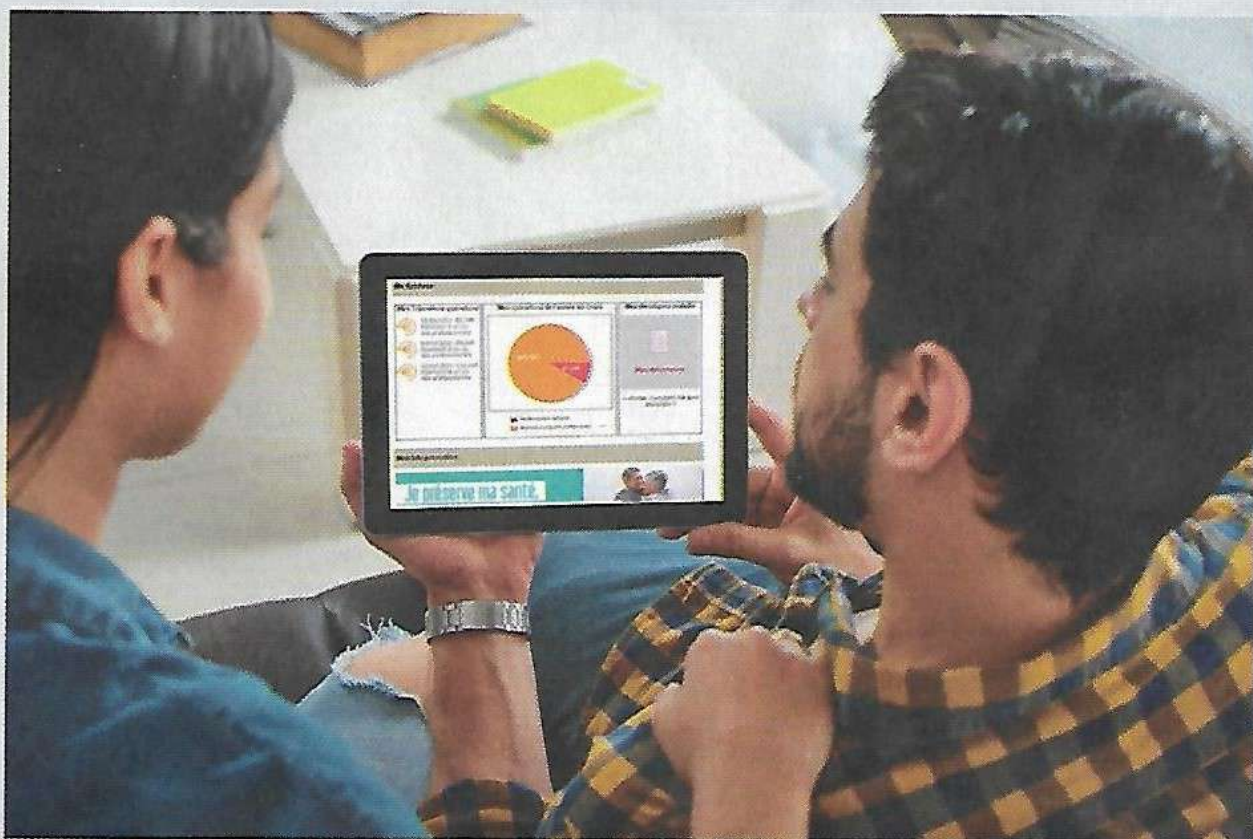


Suivez facilement vos dépenses et remboursements grâce à votre tableau de bord santé

Afin de vous aider à suivre vos remboursements sur l'année, le détail de vos soins et les retenues forfaitaires, la CPR a mis à votre disposition un service en ligne simple, intuitif et pratique : « *Mon tableau de bord santé* », accessible depuis votre Espace personnel sur le site www.cprpsncf.fr.



Votre tableau de bord santé vous propose 3 onglets :

- **L'onglet « *Ma santé en bref* »**

vous permet de visualiser en temps réel le montant de vos remboursements de frais de santé. Vous pouvez consulter ces paiements ainsi que les décomptes qui récapitulent le montant versé au(x) professionnel(s) de santé dans le cadre du tiers payant. Sur cet onglet, vous avez également accès à une

vision consolidée de vos opérations sur les 11 derniers mois, et l'accès à vos décomptes.

- **L'onglet « *Mes frais de santé* »**

vous donne la possibilité de consulter le détail de vos paiements et de vos remboursements sur les 11 derniers mois.

- **L'onglet « *Mes retenues forfaitaires* »**

recense les retenues forfaitaires et les franchises médicales auxquelles vous êtes soumis.